

Le parti libéral appuie la motion dont il est question cet après-midi. Nous voulons que le gouvernement soit plus réceptif aux besoins. Je suis certain que les simples députés conservateurs en conviennent. Nous voulons que le gouvernement tienne les promesses qu'il a faites pendant la campagne électorale en matière de transparence.

Mme Barbara Sparrow (Calgary-Sud): Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que j'interviens contre l'amendement. Il porte sur la publication de renseignements sur des sociétés étrangères. D'après l'amendement, tous les engagements seraient rendus publics. Nous avons entendu plus tôt le député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier). Il a dit qu'il ne cherchait pas à connaître l'état des finances des sociétés étrangères ni leurs profits, qu'il voulait simplement participer au processus décisionnel des sociétés étrangères. Comment peut-il participer au processus décisionnel sans connaître la situation financière d'une société? C'est peut-être ce qui explique que le gouvernement soit aujourd'hui en posture si précaire. Peut-être le gouvernement précédent a-t-il pris les décisions sans jamais s'occuper des questions de dollars et de cents. Il savait magnifiquement dépenser, mais ne savait tout bonnement pas organiser un budget.

Je ne puis appuyer cet amendement. Mon gouvernement ne fait pas de discrimination. Nous n'avons pas deux poids, deux mesures. Nous faisons bon accueil et aux investissements étrangers et aux investissements canadiens.

● (1520)

Le pays a changé pour le mieux. Nous allons assurer à tous un traitement juste et équitable. Le Canada a maintenant un gouvernement stable et sûr, qui fait bon accueil à tous les investissements étrangers. Nous allons augmenter la productivité et nous allons créer plus d'emplois. Nous allons redonner du travail aux gens, les soustraire à l'assurance-chômage. Nous voulons les sortir du bien-être social. Les Canadiens sont fiers et honnêtes, ils veulent travailler. Nous allons attirer les investissements étrangers et leur redonner du travail.

Permettez-moi de dire quelques mots de la Loi sur l'examen des investissements étrangers et de ce qui s'est produit depuis son adoption. Depuis 1981, plus de 17 milliards de dollars ont quitté le pays parce que nous avons deux poids, deux mesures. Nous avons fait de la discrimination contre les investisseurs étrangers. Les Canadiens eux-mêmes ne voulaient pas investir dans un pays dans lequel ils n'avaient pas confiance.

Je viens d'une région du Canada qui a non seulement perdu des sociétés, mais dont le taux de chômage a vraiment triplé, sinon quadruplé.

M. Lapierre: Nous verrons ce que vous ferez, vous.

Mme Sparrow: Nous allons accueillir favorablement l'investissement étranger parce qu'il est avantageux pour le Canada. Nous allons obtenir la technologie et encourager les entreprises en participation de sorte que les Canadiens vont travailler avec des étrangers. Nous voulons accroître le nombre de nos produits d'intérêt international. Par conséquent, nous allons nous prononcer contre les amendements.

Investissement Canada—Loi

Notre gouvernement croit dans le *fair-play*, la démocratie, la libre entreprise, le système de marchés, le jeu de l'offre et de la demande. Tous les investissements seront les bienvenus ici, au Canada. Toutes les sociétés, qu'elles soient canadiennes ou étrangères, devront se conformer au règlement d'application.

M. Langdon: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je crois que l'on doit parler des motions à l'étude et non du projet de loi dans son ensemble, c'est-à-dire que l'on doit débattre du principe de l'ouverture et non des points que cherche à soulever la députée.

Le président suppléant (M. Charest): La parole est à la députée de Calgary-Sud (M^{me} Sparrow).

Mme Sparrow: Monsieur le Président, je crois que mes observations portent sérieusement sur le principe de l'ouverture. Tous les investissements seront les bienvenus ici. Toutes les sociétés, canadiennes ou étrangères, devront se conformer au règlement qui régit les activités ici, au Canada.

En septembre dernier, le peuple canadien a parlé. Il a dit vouloir que le gouvernement sorte des salles de conseil des entreprises. Le gouvernement est sorti des salles de conseil. Nous formons un gouvernement populaire qui travaille pour le peuple et avec lui. Nous avons communiqué avec le peuple et nous appuyons le projet de loi C-15. Je dois me prononcer contre ces amendements.

M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan): Monsieur le Président, je reprends la parole pour débattre des dispositions précises de ces amendements. Malheureusement, je crois que la députée qui vient de parler est convaincue de tout ce qu'elle avance. On croirait entendre un membre fondateur des jeunes réalisateurs du Canada.

Les amendements dont nous sommes saisis ont pour but de permettre aux Canadiens des localités où des intérêts étrangers acquièrent ou établissent des installations d'avoir leur mot à dire en ce qui concerne le développement. Ces amendements leur permettraient de comprendre ce qui se passe et d'être au moins informés des règles et exigences que les sociétés sont tenues de respecter.

La députée de Calgary-Sud (M^{me} Sparrow) a laissé entendre que notre parti voulait un règlement pour les investisseurs étrangers et un autre pour les investisseurs canadiens. Je puis assurer à la Chambre que notre parti, de même que l'opposition officielle, je crois, estime que l'information devrait être pleinement accessible à la localité qui fournit la main-d'œuvre, ses services publics et son infrastructure à une société, étrangère ou canadienne. Toute décision d'une importante société installée dans une telle localité peut avoir une incidence marquante sur toute la collectivité.

J'ai visité récemment une localité qui était prospère. L'entreprise qui y était installée se prédisait un grand avenir, prétendait qu'elle serait là jusqu'en l'an 2000. Toutefois, une décision du conseil d'administration de cette entreprise a chambardé les plans des citoyens de Ear Falls, dans le nord-ouest de l'Ontario. Même s'il y avait suffisamment de minerai dans la mine pour que la société en fasse l'extraction tout en réalisant un profit raisonnable, il n'était pas dans son intérêt corporatif de le faire. Elle va fermer la mine et partant, la ville même.